



THE ADECCO GROUP

# ÊTRE ÉCO-RESPONSABLE AU TRAVAIL EN 8 GESTES SIMPLES

- 1/ Je n'imprime que si nécessaire, en recto-verso et noir et blanc.**  
*Savez-vous que 25% des pages imprimées dans les entreprises françaises ne sont jamais utilisées ?*
- 2/ Je recycle le papier** pour en faire du brouillon et le jette dans les « Croq'feuilles » prévus à cet effet ou dans la poubelle dédiée au recyclage du papier.  
*Savez-vous que la consommation annuelle moyenne de papier par personne au bureau est de 80 kg ?*
- 3/ J'éteins les lumières** en quittant mon bureau et profite de la lumière du jour sans modération !  
*Savez-vous qu'éteindre la lumière 30 minutes par jour équivaut à cinq jours de consommation électrique économisée par an ?*
- 4/ J'éteins les équipements électriques** et paramètre mon ordinateur pour qu'il se mette en veille automatiquement.  
*Savez-vous que le mode veille de l'ordinateur permet d'économiser 80% d'électricité ?*
- 5/ Je pense aux achats solidaires** pour choisir mes prestataires (plateaux repas, fournitures...)  
*Contactez votre référente achats responsables, [alexandra.faccoli@adeccogroup.com](mailto:alexandra.faccoli@adeccogroup.com)*
- 6/ Je donne une seconde vie au matériel.**  
Le groupe a mis en place un partenariat avec « Recycléa », une entreprise qui emploie des travailleurs en difficulté ou handicapés sur toute la chaîne de traitement, de la reprise sur site aux opérations de démantèlement.  
*Vous souhaitez mettre en place une opération, contactez votre référent IT, [pierre-yves.lanier@adecco-groupe.fr](mailto:pierre-yves.lanier@adecco-groupe.fr)*
- 7/ J'optimise mes trajets** en utilisant dès que possible les modes doux (transports en commun, vélo, covoiturage...)  
*Savez-vous que le groupe rembourse une partie de votre abonnement de transport (voir avec votre référent RH) et a mis en place une solution de covoiturage pour les permanents et intérimaires ? Pour le découvrir : [groupeadecco-covoiturage.fr](http://groupeadecco-covoiturage.fr)*
- 8/ J'utilise un mug ou une tasse pour la machine à café.**  
*Une personne utilise en moyenne 3 gobelets par jour, soit environ 70 par mois et 840 par an ! Une économie importante et facilement réalisable...*